



Organisation d'événements privés extérieur

Par **Patagonia**, le **24/02/2019** à **10:21**

Bonjour,

Je voudrais organiser des événements privés (mariage, anniversaire,...)en extérieur (location de chapiteau), sur des terrains privés.

Comment sécuriser ces événements?Quelles démarches faut-il suivre?Faut-il avoir l'autorisation des mairies?

Merci pour vos réponses!

Par **morobar**, le **25/02/2019** à **08:46**

Bonjour,

Vous aurez un tas d'obligations administratives:

- * les obligations habituelles de création d'un commerce et de l'entreprise.
- * obligation permis d'exploitation (hôtellerie-restauration)
- * possession d'une licence pour les boissons alcooliques.